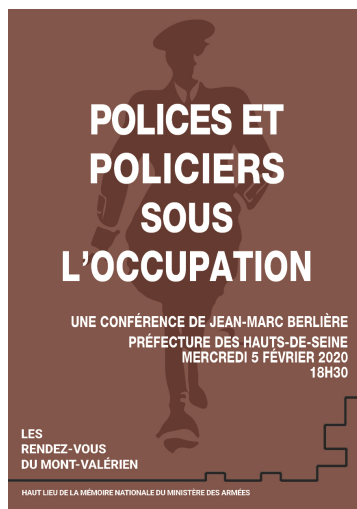


## CONFÉRENCE PAR JEAN-MARC BERLIÈRE « POLICES ET POLICIERS SOUS L'OCCUPATION »

MERCREDI 5 FÉVRIER 2020 À 18H30 EN PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177 avenue Joliot-Curie, 92000 Nanterre



Jean-Marc Berlière, historien spécialiste de l'histoire des polices et auteur de l'ouvrage *Polices des temps noirs* (Ed. Perrin) interviendra le mercredi 5 février dans le cadre des « Rendez-Vous du Mont-Valérien ».

Conférence d'ouverture de cette 4<sup>ème</sup> édition, elle portera sur le sujet « Polices et policiers sous l'Occupation ».

### L'étude complexe d'un sujet qui ne supporte ni simplisme, ni approximation

L'État français, autoritaire, antidémocratique et antisémite, porteur d'un projet idéologique fondé sur l'exclusion de « l'antifrance », a porté un intérêt constant à la police qui constituait – avec la Justice – un des seuls instruments régaliens dont il disposait pour affirmer sa souveraineté face à l'occupant. Il va donc réformer cet instrument hérité de la III<sup>e</sup> République et charger polices et policiers de missions inédites en contradiction avec les principes républicains. Confrontés à cette dérive des missions et des pratiques, comment ont réagi des policiers acculturés au « devoir d'obéissance » et au respect de la loi ?

L'intervention de Jean-Marc Berlière permettra d'insister sur la nécessaire prise en compte de la complexité de l'Histoire et le devoir d'en saisir ses multiples nuances.

### La notion de désobéissance

Sujet complexe, longtemps considéré comme « tabou », les rôles, les parcours, les utilisations des polices et des policiers pendant l'Occupation seront étudiés lors de cette conférence. Celle-ci sera complétée par la présentation de l'exposition « Désobéir pour sauver, des policiers et des gendarmes « Justes parmi les nations » ». Notamment réalisée en partenariat avec le Service Historique de la Police nationale et le comité français pour Yad Vashem, cette exposition rend hommage aux 68 policiers et gendarmes « Justes parmi les Nations » et à leurs nombreux collègues restés à ce jour anonymes. Elle révèle les parcours de ces hommes et de ces femmes dont les chemins se sont croisés aux heures les plus sombres de notre Histoire. Elle invite à réfléchir sur la responsabilité de l'État français dans la répression antisémite et la déportation des Juifs de France.



mémoire et solidarité

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

22/01/2020

## L'intervenant :

Jean-Marc Berlière est professeur émérite d'histoire contemporaine. Historien des polices, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Polices des temps noirs* (Perrin, 2018) préfacé par Patrick Modiano et *Policiers français sous l'Occupation* (2<sup>e</sup> édition, Perrin / Tempus, 2011).

« Les rendez-vous du Mont-Valérien » sont organisés par le Mémorial du Mont-Valérien (Haut lieu de la mémoire nationale du ministère des Armées), la Préfecture des Hauts-de-Seine, avec le soutien de l'Éducation nationale et l'Association des professeurs d'Histoire et de Géographie.

L'entrée aux conférences est gratuite. L'inscription auprès de la préfecture des Hauts-de-Seine est nécessaire ([reservation@mont-valerien.fr](mailto:reservation@mont-valerien.fr)).

## Contact presse :

**Rachel Guerroumi**, responsable de la communication des Hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France

[communication@mont-valerien.fr](mailto:communication@mont-valerien.fr), 06 01 77 02 03

## À propos des Hauts lieux de la mémoire nationale du ministère des Armées

Le Mémorial du Mont-Valérien est l'un des 10 Hauts lieux de la mémoire nationale. Propriété de l'État, ils sont placés sous la responsabilité du ministère des Armées. Ils relèvent de la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA). La gestion de ces sites a été confiée à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Ces sites perpétuent la mémoire des conflits contemporains, depuis 1870 jusqu'à nos jours. Chaque Haut lieu est emblématique d'un aspect de ces conflits. Tous marquent la volonté de l'État d'honorer ceux qui ont combattu pour la France ou qui ont été victimes des conflits dans lesquels elle a été engagée. Ils donnent ainsi à voir et à comprendre l'engagement et les sacrifices consentis par les générations passées pour la défense de notre pays. Vecteurs de transmission des valeurs de la République, notamment auprès des jeunes générations, ils contribuent à renforcer le civisme et le lien armée-Nation.

## À propos de l'ONACVG

Créé en 1916 dans la tourmente de la Première Guerre mondiale, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est un établissement public, sous tutelle du ministère des Armées, chargé de préserver les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants : anciens combattants, invalides et blessés de guerre, veuves et orphelins, pupilles de la Nation, victimes de guerre et plus récemment, d'actes terroristes.

Pour s'adapter au contexte économique et social du pays, l'ONACVG a vu ses missions évoluer au fil du temps. À la reconnaissance et la réparation est venu s'ajouter, depuis les années 80, un travail de mémoire effectué en liaison étroite avec les enseignants et le monde associatif avec comme point d'appui les dix Hauts lieux de mémoire gérés par l'ONACVG depuis 2011. Indissociable de l'Office, l'Œuvre Nationale du Bleu et de France (ONBF), fidèle à sa vocation de soutien aux victimes des conflits du XX<sup>e</sup> siècle, permet aujourd'hui à chaque citoyen de contribuer à l'entraide entre les générations, une manière de préparer un avenir solidaire pour tous.



OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE  
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

129, rue de Grenelle - Escalier B • CS70780 • 75700 PARIS CEDEX 07  
T/ 01 44 42 30 01 • @/ communication@onacvg.fr • [www.onac-vg.fr](http://www.onac-vg.fr)



facebook onacvg